

Stratégie Good Food 2 - Pôle thématique axe 3 : Assurer la distribution d'une offre commerciale Good Food - 18 octobre 2022



Membres invités

Présents

Sandrine Vokaer – Bruxelles Environnement - Service Good Food

Fanny Colot - Bruxelles Environnement - Service Good Food

Joëlle Van Bambeke – Bruxelles Environnement – coordination Stratégie Good Food

Wien Nijs – BEE- service agriculture

Cécile Veyrié – hub.brussels - service retail (remplace sa collègue Aurélie Laios à cette réunion)

UCM - Sophie Heuskin - matières économiques (remplace sa collègue Sylvia Doga à cette réunion)

Visit.brussels - Olivier Marette - secteur de la gastronomie

Comeos – Sophie Compère – durabilité, impact social

Absents

Ariane Beaudelot – Biowallonie

Julien Van Beneden - Fédération Horeca

Sophie Boval - Aplsia

Yannick Muls - Buurt Super

Anton Van Assche – Unizo

Ordre du jour

1. Introduction
2. Le pôle thématique de l'axe 3
 - a. La gouvernance de la stratégie Good Food
 - b. L'axe 3: parcours des objectifs

- c. La gouvernance de l'axe 3: constitution du pôle thématique - DISCUSSION
- i. Qui? Extension du groupe ? à qui ?
 - ii. Fonctionnement, fréquence de réunion, dynamique de collaboration, rôles, intégration des sous-traitants des mesures, chevauchement des sous-axes

Déroulé et discussions

1. Introduction

Tour de table des acteurs présents

2. Le pôle thématique de l'axe 3

a. La gouvernance de la stratégie Good Food

- Présentation de la gouvernance de la stratégie Good Food pour rappel /mise à niveau
La gouvernance se constitue de plusieurs niveaux :
 - Impulsion politique : comité pilotage gouvernemental
 - Coordination de la Stratégie : Comité de coordination : plus opérationnel mais aussi stratégique. Constitué des 5 principales administrations qui portent la stratégie. Vision globale de la stratégie. Est associé au Conseil participatif qui peut être sollicité pour donner des avis. Le Comité est aussi associé aux communes et autres régions (W et F)
 - Mise en œuvre de la stratégie : Pôles thématiques, par axe/sous-axes avec les porteurs/co-porteurs des mesures et les acteurs de terrain
- **Le rôle des pôles thématiques d'après le document de Stratégie** : Pôle thématique = constitués par les pilotes et collaborateurs des mesures, ainsi que par des acteurs de terrain, par sous axes, ces pôles ont pour rôle d'assurer l'opérationnalisation, l'avancement, la cohérence, les synergies de l'ensemble des mesures du sous-axe par rapport aux objectifs; ainsi que d'assurer la communication sur l'avancement et les potentielles difficultés et de réaliser le reporting. Le pôle thématique assure la gestion journalière opérationnelle, mais ne sont pas décisionnels. Les propositions de décisions sont relayées au comité de coordination.
- Cette réunion est la première du pôle thématique axe 2 'Développer des filières GF pour approvisionner Bruxelles'.

b. L'axe 3: parcours des objectifs

L'axe 3 « Assurer la distribution d'une offre commerciale Good Food » est divisé en deux sous-axes qui sont, eux-mêmes, sous divisés en objectifs opérationnels et ensuite en mesures. Voici un rappel des objectifs opérationnels, tels qu'écrits dans la stratégie Good Food 2 :

- 3.1 Dans la restauration
 - Objectif opérationnel 1: Accompagner les cantines dans la mise en œuvre des pratiques GF et l'accès au label

- Objectif opérationnel 2: Accompagner les restos dans la mise en œuvre des pratiques GF et l'accès au label
- 3.2 Dans les commerces
 - Objectif opérationnel: Assurer un accès à des commerces GF à tous partout à Bruxelles

Discussion

- Les marchés sont-ils identifiés dans les commerces : OUI. Les commerces ambulants pourraient donc être labélisés GF. Cela permettrait d'atteindre les déserts GF. La commune pourrait être une porte d'entrée car elle délivre les autorisations pour vendre sur les marchés.
- Mesure OFR12 : signer un accord avec le secteur de la grande distribution.
Remarque : les consommateurs consomment beaucoup plus de produits premiers prix au détriment de produits BIO dans la grande distribution. Le consommateur mangerait moins. Détournement des produits BIO. Ce qui résiste bien c'est la viande BIO.
Le contexte ne serait pas idéal pour signer un accord avec la grande distribution. Grand shift des consommateurs par rapport aux commerces, ils ne sont pas fidèles. Ne serait-ce pas une opportunité de valoriser des produits GF ?
Pour la grande distribution vendre des produits vraiment de saison coute moins cher que les produits moins de saison.
Ces discussions pourraient être faites en groupes et sous-groupes.
COMEOS : est en train de mettre à jour une brochures pour donner aux producteurs locaux pour savoir à qui s'adresser dans la grande distribution pour livrer leurs produits.

c. La gouvernance de l'axe 3 : constitution du pôle thématique – DISCUSSION

i. **Gouvernance de l'axe**

Proposition

- La Cocom n'a pas été invitée au pôle thématique car ils sont uniquement co-pilotes de la mesure visant à mettre en place une ordonnance dans les cantines. C'est une mesure très spécifique.
- Comeos et Apsia ne sont pas cités comme (co-)porteurs ou collaborateurs dans la SGF2 mais ils ont été invités car ils sont des représentants importants du secteur de la distribution.
- La Région flamande et wallonne ont un rôle limité dans l'axe 3 mais assez important dans l'axe 2. Ils sont donc invités au pôle thématique de l'axe 2.
- En ce qui concerne la gouvernance par sous-axe, les membres proposent, dans un premier temps, de garder le sous axe concernant les restaurants, mais pas les cantines, et celui concernant les commerces dans un même pôle thématique. Les cantines feront l'objet d'un groupe de travail à part entière car ce ne sont pas les mêmes acteurs et les même leviers.

- Les mesures liées à la formation Horeca ne seront pas traitées dans ce pôle mais dans un groupe de travail à part entière car ce sont des mesures très spécifiques et qui se retrouvent également dans l'axe 3
- Un marché d'accompagnement et de facilitation de la stratégie va bientôt être mis en place. Bruxelles Environnement propose de prendre leurs recommandations en considération au sein de ce pôle thématique.

Décision

- Les propositions ci-dessus sont validées par les membres mais pourront faire l'objet d'adaptation si le besoin s'en fait ressentir.

ii. **Composition du pôle thématique**

Proposition

- Les pilotes, co-pilotes, collaborateurs et acteurs de terrain ont été invités à ce premier pôle thématique. Il s'agit de :
 - Pilotes/Co-pilotes : Hub.brussels, visit.brussels, BE
 - Collaborants : UCM, UNIZO
 - Acteurs/Fédérations: Comeos, Aplsia, Buurt Super, Fédération Horeca, BioWallonie

Discussion : A qui étend-t-on le groupe ?

- Proposition d'inviter la BHA (Brussels Hôtel Association) qui défend les hôtels bruxellois. Comprend 95% des hôtels.
- Bioforum doit aussi être autour de la table.
- Hub voit s'il peut représenter les GEL, qui devraient aussi être présents.

Décision

- Les propositions ci-dessus sont validées par les membres.

Fonctionnement du pôle

Discussions et décision

Il y a lieu de distinguer les réunions de gestion et celles d'opérationnalisation du pôle thématique:

- Lors des réunions de gestion, l'objectif est d'échanger sur les grandes lignes de l'axe, sur le programme de l'année et sur son état d'avancement et de faire remonter les potentielles difficultés. Ces réunions se font avec le groupe de base du pôle thématique. Elles auront lieu 2 fois par an et se dérouleront en visio.
- Lors des réunions d'opérationnalisation, l'objectif est d'identifier une thématique, un enjeu, une question et d'aller chercher l'expertise auprès des membres. Ces réunions pourront donc être étendues à des membres externes au pôle thématique, ayant également une expertise à apporter, mais pourrons aussi limiter la présence des

membres du groupe de base, en fonction du sujet abordé. Elles auront lieu 1 fois par an et se dérouleront en présentiel.

Par ailleurs, une fois par an, une rencontre avec tous les pôles et tous les acteurs de terrain de tous les axes devrait être organisée afin que chacun soit informé de l'évolution des autres axes de travail et de ainsi pouvoir faire des synergies. Cette rencontre serait en présentiel.

L'organisation des pôles pourra être évolutive en fonction de la manière dont se passent les premières réunions, et en fonction de l'évolution des besoins.

En outre, un sous-groupe de travail sur le label resto Good Food va être mis en place très rapidement.

Pour information, un marché externe est en cours afin de trouver un facilitateur pour la coordination de la gouvernance de la stratégie. Ce facilitateur sera donc chargé d'organiser ces pôles thématiques. Bruxelles Environnement propose de prendre leurs recommandations en considération.